

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 10 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le dix novembre

Le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2015

PRÉSENTS : M. DUMOULIN André, Maire, M. BELET Georges, Mme GEFFROY Marie-Jeanne*, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoint, M. CHEVEREAU Laurent**, Mme GOUBEAU Ghislaine, Mme MATRAY Morgane, M. ALBORGHETTI Francis, Mme DELATTRE QUENEY Delphine, M. DE MEAUX Emmanuel, Mme DE PARISOT DE BERNECOURT France.

ABSENTS : M. TISOPULOT Patrick (Pouvoir donné à M. DUMOULIN André), M. CORNAGLIA Gérard (Pouvoir donné à M. BLANCHON Frédéric), M. PAGANO François (excusé sans pouvoir)

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme MATRAY Morgane

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 et 2 pouvoirs)

**Mme GEFFROY Marie-Jeanne, retenue à une autre réunion, est arrivée en retard, elle n'a pas pris part à l'adoption du Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 octobre, ni au complément d'informations faites sur le compte-rendu du 08 septembre ; elle a pris en cours l'ordre du jour à partir du dossier « aménagement du centre du village ».*

***M. CHEVEREAU Laurent, excusé, est arrivé en retard, il n'a pas pris part à l'adoption du Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 octobre et du complément d'informations faites sur le compte-rendu du 08 septembre ; il a pris en cours le traitement du dossier « aménagement du centre du village ».*

Monsieur le Maire demande d'ajouter à la rubrique « Pour information » le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) et remet à chaque conseiller un dossier à étudier pour délibération à prendre lors de la séance prévue en décembre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

A L'ORDRE DU JOUR

Adoption du Compte-rendu de Conseil Municipal du 13 octobre 2015

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du 13 octobre écoulé. Monsieur BLANCHON Frédéric fait part de trois remarques :

- compte-rendu de syndicat

SYDER : comité du 29/09/2015, il faut lire 8 communes quittent le Syder et non 6 comme indiqué.

SIEVA : il s'agit de la réception des travaux « Plambeau » et non « plan d'eau »

- compte-rendu de commissions

VOIRIE : chemin des grandes terres - le lotissement de quatre ou cinq maisons est au stade de projet au 13 octobre

L'assemblée approuve ces trois rectifications et demande à ce qu'elles soient prises en compte.

Le compte-rendu est adopté en tenant compte des rectifications ci-dessus, à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient sur le compte-rendu du 08 septembre suite à l'interrogation de Mme DELATTRE QUENEY Delphine, du 13 octobre concernant la fourniture et la pose d'ampoules LED et demande à M. BLANCHON Frédéric d'apporter des éléments de réponse ; en effet, la solution retenue par le bureau d'études correspond aux normes et aux installations en place (réseaux

enterré et aérien). Les ampoules prévues auront une puissance de 75W en sodium à la place des actuelles de 125 W en fluorescents. Les lignes existantes ne permettent pas la pose d'ampoules LED sans frais supplémentaire puisqu'il y aurait obligation de remplacer les installations existantes ; par contre cette solution pourrait être envisagée pour l'aménagement neuf du centre du village tout en prenant en compte un surcoût.

Arrivée de Mme GEFFROY Marie-Jeanne.

Aménagement du centre du village - réflexion sur le projet d'immeubles : en accession à la propriété, en location et de locaux pour profession libérale

Monsieur le Maire explique à l'assemblée pourquoi l'Agence 2BR et SEMCODA ne sont pas présents ce soir. En effet, l'architecte M. RAMEL, avant de déposer le permis de construire, a présenté en amont, son dossier pour l'aménagement du centre du village (2^{ème} tranche) à Mme DELOMIER-ROLLIN, Architecte des bâtiments de France (A.B.F.). A l'issue de cette présentation, cette dernière a présenté, par téléphone, à Monsieur le Maire une opposition au projet arrêté. Monsieur le Maire dit que l'opération est en attente d'une concertation entre les services de l'état et la Municipalité. Il refait l'historique du dossier :

- 08 février 2011: présentation de deux offres pour la 2^{ème} tranche de travaux (école/bâtiments) : 1 par SEMCODA, 1 par HBVS au Conseil Municipal ;
- 10 mai 2011: le Conseil Municipal porte son choix sur le projet SEMCODA ;
- 07 février 2012: le Conseil Municipal projette la création d'une voie reliant RD16 au chemin Profond ;
- 27 mars 2012: projet SEMCODA est adopté, à nouveau, au conseil municipal ;
- 10 avril 2012: dépôt d'un recours administratif par M. GACHON contre le projet SEMCODA, recours rejeté par jugement du Tribunal Administratif en date du 26 juillet 2012 ;
- 17 janvier 2013: présentation par Mme DELOMIER-ROLLIN, Architecte des Bâtiments de France, des servitudes induites par la protection du domaine et du château de VARAX et son inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques ;
- 09 septembre 2014: le Conseil Municipal, dans le cadre de l'aménagement centre village, décide le lancement de la 2^{ème} tranche ;
- 13 janvier 2015: le conseil Municipal délibère sur la convention de mandat de Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du Groupe Scolaire.

Arrivée de M. CHEVEREAU Laurent

Toutefois, Monsieur le Maire dit avoir rencontré l'agence 2BR pour le projet d'immeubles et fait état du projet

18 logements : 4 T2, 7 T3, 7 T4 sur deux bâtiments : A et B

+ un petit logement pour l'agence postale

+ trois logements pour l'installation de trois kinés.

Compte-tenu du chantier AMETIS « chemin des Ronzières/Route des Chères » en cours de construction qui prévoit 16 logements destinés à la location, il soumet l'idée de Frédéric BLANCHON, qui lui a proposé à ce que les 18 logements soient tous en accession à la propriété. La commune vend le terrain à SEMCODA qui ensuite vend les logements ; évoqué avec eux, SEMCODA ne s'y oppose pas.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le principe, sachant que dans un proche avenir si les finances de la commune le permettent, le bâtiment actuel de l'école pourrait être rénové en plusieurs logements destinés à du locatif communal.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, dans l'aménagement du centre du village, 2^{ème} tranche, **accepte à l'unanimité**, les deux immeubles dont les logements seront répartis comme suit :

- * **18 logements destinés en accession à la propriété ;**
 - * **un logement destiné à l'occupation de l'agence postale ;**
 - * **trois logements destinés à l'installation de profession libérale ;**
- **CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.**

Elections régionales - Mise en place du bureau de vote pour les scrutins des 6 et 13 décembre 2015 ouverts à 8 h et clos à 18 h

Un tour de table est fait, les conseillers présents s'inscrivent sur les tableaux prévus à cet effet.

COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES

INTERCOMMUNALITE

CCBPD : Réunion CDL Groupe de travail du 20 octobre 2015 : Mme GEFROY Marie-Jeanne donne le bilan des fréquentations des mercredis et des vacances scolaires et les statistiques par commune.

Un planning des inscriptions aux centres de loisirs a été remis à l'école et pour affichage en mairie. Les inscriptions pourront se faire via internet sur le site de la Communauté de Communes dans le courant de 2016.

Elle donne également le bilan CAF sur la petite enfance.

CCBPD : Forum territorial du 07 novembre 2015

Monsieur le Maire fait le bilan du forum territorial qui a eu lieu le 07 novembre.

SYNDICATS

Néant

COMMISSIONS

Commission « gestion des risques majeurs » réunion du 26 octobre 2015 : cette réunion a permis de finaliser le document, document qui sera présenté en conseil municipal de décembre pour appropriation avant d'être transmis en Préfecture à l'appui d'un arrêté municipal.

Commission « voirie » réunion du 04 novembre 2015 :

Monsieur BLANCHON Frédéric donne l'état d'avancement du chantier « chemin des Grandes Terres », la réfection du caniveau est terminée, les travaux de la chaussée ont pris du retard suite à un projet d'urbanisme sur le secteur ; le raccordement eaux usées/eau potable suivi des travaux de la chaussée seront terminés fin novembre. Restera ensuite à déterminer le sens des voies « chemin des Grandes Terres »/ « chemin de la Ferrandière » et de mettre en place la signalisation adéquate.

Commission « urbanisme » réunion du 10 novembre 2015

Quatre dossiers ont été examinés :

*** Permis de construire**

Zone NH

M. MILOSSI Christophe : surélévation du toit et création de surface de plancher

Dossier envoyé en Préfecture le 09/11/2015

*** Déclaration préalable**

Zone UI

SCI SAR : division de parcelle en vue de construire

Dossier envoyé aux ABF

Zone UC

M. LAISNEY Serge : ravalement de la façade maison d'habitation

Dossier envoyé aux ABF

Zone A

M. WILD Henri : clôture en bois avec grillage type mouton

Commission « relation informations »

Mme GOUBEAU Ghislaine donne l'état d'avancement du bulletin municipal 2015. Un premier envoi d'articles sera remis à M. MINGEARD et les derniers flux doivent être transmis le 12 décembre dernier délai pour finaliser la conception avant l'impression.

Elle précise que le nombre de sponsors est en augmentation par rapport aux années précédentes et que les recettes sont supérieures à 6 000 euros grâce au travail de M. TISOPULOT Patrick.

Monsieur le Maire demande à ce que la commission communale « culture » se rapproche du Président du Comité des Fêtes pour la programmation d'une réunion.

AUTRES

Mission Locale des Monts d'or - bilan 2014

Mme DEROBERT-MASURE Josette donne le bilan 2014 et souligne que la Mission Locale a suivi 9 jeunes Marcillois (5 femmes et 4 hommes) dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Conseil d'Ecole du 03 novembre 2015

Mme GEFFROY Marie-Jeanne dit que 61 élèves sont répartis en 3 classes : 26 élèves de maternelle, 18 CP/CE1 et 17 CE2/CM1/CM2, ce qui représente 43 familles.

Elle souligne les projets reconduits :

- Musique

- Natation : les cours destinés aux grandes sections et cycle 2, se dérouleront de février à mi-juin pour 14 séances les jeudis matins à la piscine « Aquazergues » à Anse. Une mutualisation des transports avec Civrieux est programmée.

- Lire et faire lire - fil rouge de l'année est la bande dessinée. Grâce à la répartition des élèves en trois groupes, il sera réalisé une bande dessinée d'après les fables de la Fontaine qui sera présentée au festival de la BD organisé le 03 avril 2016 à Civrieux.

Elle informe l'assemblée des nouveaux projets, notamment la sortie prévue au Planétarium de VAUX EN VELIN et souligne plus précisément l'évènement de la classe Péniche, organisée par « les Péniches du Val de Rhône » les 3 et 4 mai 2016, au départ du Rhône vers Perrache pour une remontée par la Saône jusqu'à Trévoux avant un retour au départ. Projet onéreux s'élevant à 5 408 euros pour lequel Madame la Directrice de l'école est à la recherche de subventions permettant de diminuer la participation des parents et du sou des écoles.

Les dates à retenir sont :

- fête de Noël : vendredi 11 décembre 2015
- carnaval : mardi 22 mars 2016
- la fête de fin d'année : samedi 18 juin 2016 avec spectacle en matinée et kermesse l'après-midi.

Une demande d'un poste lecteur CD pour les classes de cycle 2 et 3 a été acceptée par Monsieur le Maire.

POUR INFORMATION

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Monsieur le Maire explique que l'Article L.5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales définit les modalités d'élaboration d'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) destiné à rationaliser la carte intercommunale dans les départements. Un projet de schéma élaboré en collaboration avec les élus locaux et les membres de la Commission Départementale et Métropolitaine de Coopération Intercommunale (CDMCI) est soumis maintenant aux élus municipaux. Un dossier et des annexes est remis à chaque conseiller municipal pour qu'il puisse en prendre connaissance avant d'émettre leur avis par délibération. Ce dossier sera porté aux voix lors du prochain conseil de décembre.

Prochaines réunions

Conseil municipal :

Mardi 1^{er} décembre 2015 à 20 heures, à laquelle est conviée Mme PELLEGRIN élue à Pommiers pour le dossier « agenda 21 » ;
Mardi 12 janvier 2016 à 20 h 30.

Cérémonie des Vœux :

La cérémonie aura lieu à CIVRIEUX, salle des Fêtes, le vendredi 08 janvier 2016 à 19 heures.

Cérémonie des Vœux de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Mercredi 13 janvier 2016

Commissions

Commission « culture » à laquelle seront associés les membres du Comité des Fêtes

Lundi 30 novembre à 19h30

Commission « urbanisme » :

Mardi 1^{er} décembre à 19 h

Mardi 12 janvier 2016 à 19 h 30

Commission « voirie » :

Jeudi 10 décembre 2015 à 18 h 30